

Formulaire d'adhésion annuelle 2012/2013

N° d'adhérent :

2__

Signalétique

Je, soussigné(e) (NOM ; Prénom) :,
né (e) le, souhaite adhérer à l'association **Photo-Club de Lille**.

J'ai le statut ⁽¹⁾ de : salarié(e), d'étudiant(e), de chômeur(se), de retraité(e), autre.

J'habite à l'adresse suivante :

Mon n° de téléphone fixe⁽¹⁾ ne pas rendre publique dans la liste des adhérent(e)s⁽³⁾
Mon n° de téléphone portable⁽¹⁾ ne pas rendre publique dans la liste des adhérent(e)s⁽³⁾
Mon adresse e-mail⁽¹⁾ est ne pas rendre publique dans la liste des adhérent(e)s⁽³⁾
J'ai un site web personnel⁽¹⁾

Souhais ⁽¹⁾

- Je souhaite suivre les initiations au développement et au tirage argentique
 Je souhaite suivre les initiations à la retouche numérique

Autres souhaits :

Modalités d'adhésion

- La cotisation donne droit à la qualité globale de membre et permet d'accéder aux ressources de l'association durant la période d'activité de cette dernière (voir règlement intérieur pour modalités d'accès).
- Les adhésions et cotisations sont nominatives.
- Les membres sont automatiquement inscrits à la liste de diffusion des membres du club pendant la période d'activité.

La période d'activité pour l'année 2012/2013 s'étend du 20 septembre 2012 au 27 juin 2013 inclus.

Modalités de paiement

- La cotisation est exigible dès la deuxième venue.
- Le montant de la cotisation dépend du statut membre. Dans le cas où il n'est pas salarié, le membre devra présenter un justificatif de son statut (carte d'étudiant, attestation Assedic...)
- La cotisation pourra être réglée en espèces en totalité ou en 1 ou 2 chèques à l'ordre du **Photo Club de Lille**
- Les cotisations ne sont pas remboursables.

Le tableau ci-dessous récapitule le montant de la cotisation en fonction de la qualité des membres :

Statut du membre	Cotisation annuelle	Cotisation après le 07/02/2013
Salarié(e), autre	60 €	50 €
Etudiant(e) ou sans emploi ou retraité(e)	40 €	30 €

Règlement

La cotisation d'un montant de €

en espèces ou par chèque⁽²⁾ n° et par un second chèque⁽²⁾ n°
banque :

Pour accéder à la bibliothèque et emprunter du matériel, un chèque de caution **non encaissé** sera demandé.
Il sera détruit s'il n'est pas réclamé et si le membre n'a aucun emprunt en cours, le 15/07/2013

Signature

J'accepte les présentes conditions.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Date et signature de l'adhérent :

(1) plusieurs choix possibles (2) rayer le 2nd chèque si versement en une seule fois. (3) La liste des adhérents n'est visible que par les membres du club